Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE A OUVERT UNE ENQUÊTE SUR LA SITUATION À LA RÉSIDENCE DES PINS

Montréal, le 3 décembre 2003 – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse procède à une enquête de sa propre initiative à propos de la situation des personnes handicapées qui étaient hébergées à la Résidence intermédiaire des Pins, à Mascouche.

Les allégations (services insuffisants, insalubrité, etc) qui ont été portées à la connaissance de la Commission comportent des éléments indiquant de possibles atteintes au droit des personnes handicapées à la protection contre l'exploitation et à leur droit à l'égalité sans discrimination fondée sur le handicap.

L'enquête de la Commission portera sur la situation des personnes qui ont été hébergées à la Résidence des Pins et veillera à faire la lumière sur l'ensemble des éléments et circonstances ayant pu mener à une telle situation et, notamment, la conclusion du contrat intervenu entre la Résidence intermédiaire des Pins et l'Hôpital Douglas.

– 30 –

Source
M^me^ Ginette L'Heureux
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 207 ou (514) 249-6181